



# Estimation du taux de participation selon le groupe d'âge et le genre à l'élection générale de 2021

**Marcello Barisonzi et  
Jessica Lachance**  
Analyse de données et  
mesure du rendement

# Résumé

---

## ***Méthodologie***

Le [taux de participation officiel](#) aux élections fédérales canadiennes est calculé en divisant le nombre de votes exprimés par le nombre d'électeurs inscrits. Comme les taux d'inscription varient au fil du temps, cette mesure peut être trompeuse lorsqu'on compare les taux de participation de deux élections.

Pour remédier à cet inconvénient, aux fins de la présente étude, le taux de participation a été calculé en divisant le nombre de votes exprimés par le nombre estimé de personnes ayant le droit de vote, qu'elles soient inscrites ou non. Ce nombre estimé est généralement supérieur à celui des électeurs inscrits, car les électeurs ne sont pas tous inscrits. Ainsi, le taux de participation qui en résulte est habituellement inférieur au taux officiel.

Avec cette méthode, les comparaisons entre les années et entre les groupes démographiques ne reflètent que les changements dans la participation et sont exemptes de toute variation du taux d'inscription. Les comparaisons entre les élections sont donc plus exactes.

De nombreux facteurs peuvent influencer le taux de participation à une élection. La présente étude n'aborde pas ce sujet, mais il convient de noter que l'élection de 2021 s'est déroulée dans un contexte de pandémie sans précédent.

Élections Canada produit des rapports sur la participation électorale selon l'âge des électeurs depuis 2004. En 2008, le sexe des électeurs a été introduit comme indicateur. À la suite des changements apportés au Recensement de 2021, le rapport de 2021 est le premier à contenir des estimations selon le *genre* et non le *sexe*.

## ***Faits saillants sur la participation électorale***

Le taux de participation officiel à la 44<sup>e</sup> élection générale du 20 septembre 2021 était de 62,6 %, ce qui représente une baisse de 4,4 points de pourcentage par rapport à l'élection générale de 2019 (67,0 %) et une hausse de 3,8 points de pourcentage par rapport au creux historique de 58,8 % à l'élection de 2008. Si l'on utilise comme dénominateur le nombre de personnes ayant le droit de vote plutôt que le nombre d'électeurs inscrits, le taux de participation à l'échelle nationale est de 62,2 % pour 2021, une baisse de 4,8 points de pourcentage par rapport à l'élection générale de 2019. Les faits saillants présentés ci-dessous découlent de cette méthodologie.

En 2021, le taux de participation a augmenté graduellement en fonction de l'âge, passant de 46,7 % chez les 18 à 24 ans à 74,9 % chez les 65 à 74 ans, mais il est descendu à 65,9 % chez les

75 ans et plus. Cette tendance a été observée dans toutes les provinces et tous les territoires, de même qu'à chaque élection générale depuis 2004, année de la première étude du genre.

La participation des électeurs de 18 à 24 ans a diminué de 7,2 points de pourcentage, passant de 53,9 % en 2019 à 46,7 % en 2021. Les personnes qui ont eu le droit de voter pour la première fois en 2021<sup>1</sup> ont voté dans une proportion de 44,7 %, soit 9,9 points de pourcentage de moins par rapport à ceux qui ont eu le droit de voter pour la première fois en 2019<sup>2</sup> (53,6 %).

Le taux de participation des femmes (63,8 %) a été supérieur à celui des hommes (60,6 %) dans tous les groupes d'âge, jusqu'à 65 ans. Après 65 ans, les hommes ont participé à un taux comparable ou supérieur à celui des femmes. Cette tendance est observée à toutes les élections générales depuis 2008.

Enfin, la popularité des méthodes de vote autres que le jour du scrutin a atteint un sommet à l'élection de 2021. Pour la première fois, plus de 50 % des votants de 65 ans et plus ont voté autrement qu'en personne le jour du scrutin.

---

<sup>1</sup> Les citoyens nés entre le 22 octobre 2001 et le 20 septembre 2003 pouvaient voter pour la première fois à la 44<sup>e</sup> élection générale de 2021.

<sup>2</sup> Les citoyens nés entre le 20 octobre 1997 et le 21 octobre 2001 pouvaient voter pour la première fois à la 43<sup>e</sup> élection générale de 2019.

# Remerciements

---

La présente étude a été réalisée avec la participation de plusieurs secteurs d'Élections Canada. Au sein de l'équipe d'Analyse de données et mesure du rendement, Marcello Barisonzi était responsable des estimations; il a rédigé le rapport avec Jessica Lachance. Clayton Block a préparé la liste électorale définitive, et Stephen Warner a effectué les estimations de l'électorat.

Nous souhaitons remercier Shannon Blake, Patrick Gilliland et Richard St-Louis, de Gouvernance en région et préparation opérationnelle, qui ont fourni les comptes officiels des votes et les listes électorales. Nous remercions aussi Graham Laurie, Nicole Fournier-Sylvester, Miriam Lapp, Nathalie Lewis et Charles Tardif pour leurs commentaires sur les versions précédentes du rapport.

# Introduction

---

Le présent rapport fait état des taux de participation estimés de divers groupes démographiques définis par l'âge et le genre, à l'échelle nationale, provinciale et territoriale, à la 44<sup>e</sup> élection générale tenue le 20 septembre 2021.

Le taux de participation officiel à l'élection de 2021 était de 62,6 %. Dans une perspective historique, le Canada a connu la plus forte participation (79,4 %) à l'élection générale de 1958. Au cours des années 1960, le taux de participation est demeuré relativement élevé, oscillant entre 75 et 79 %. Il a décliné légèrement au cours des deux décennies suivantes, se maintenant entre 70 et 75 %. Dans les années 1990, il a amorcé une baisse jusqu'à atteindre un creux historique de 58,8 % à l'élection générale de 2008.

Les écarts dans la participation électorale de divers groupes démographiques ont fait l'objet de nombreuses recherches et analyses universitaires. La plupart de ces travaux reposent sur des estimations réalisées à partir de sondages, qui surestiment souvent le taux de participation électorale<sup>3</sup>.

Depuis 2004, après chaque élection générale, le directeur général des élections utilise des données administratives tirées du processus électoral en vue de la production d'estimations du taux de participation par groupe d'âge.

La présente étude est exempte des biais qui sont courants dans les études fondées sur des sondages à participation volontaire. De 2004 à 2015, Élections Canada a tiré un échantillon de la copie physique de ces données pour produire des estimations. À partir de l'élection de 2019, toutes les données ont été numérisées. Les estimations du taux de participation électorale s'appuient maintenant sur un ensemble complet de données plutôt que sur un échantillon, ce qui offre une plus grande exactitude par rapport aux élections précédentes.

Également depuis 2019, les électeurs peuvent s'identifier comme appartenant à un troisième genre, le « genre X ». Cette appellation a par la suite été revue pour « Un autre genre ». Les renseignements sur ces électeurs ont été publiés en conséquence.

---

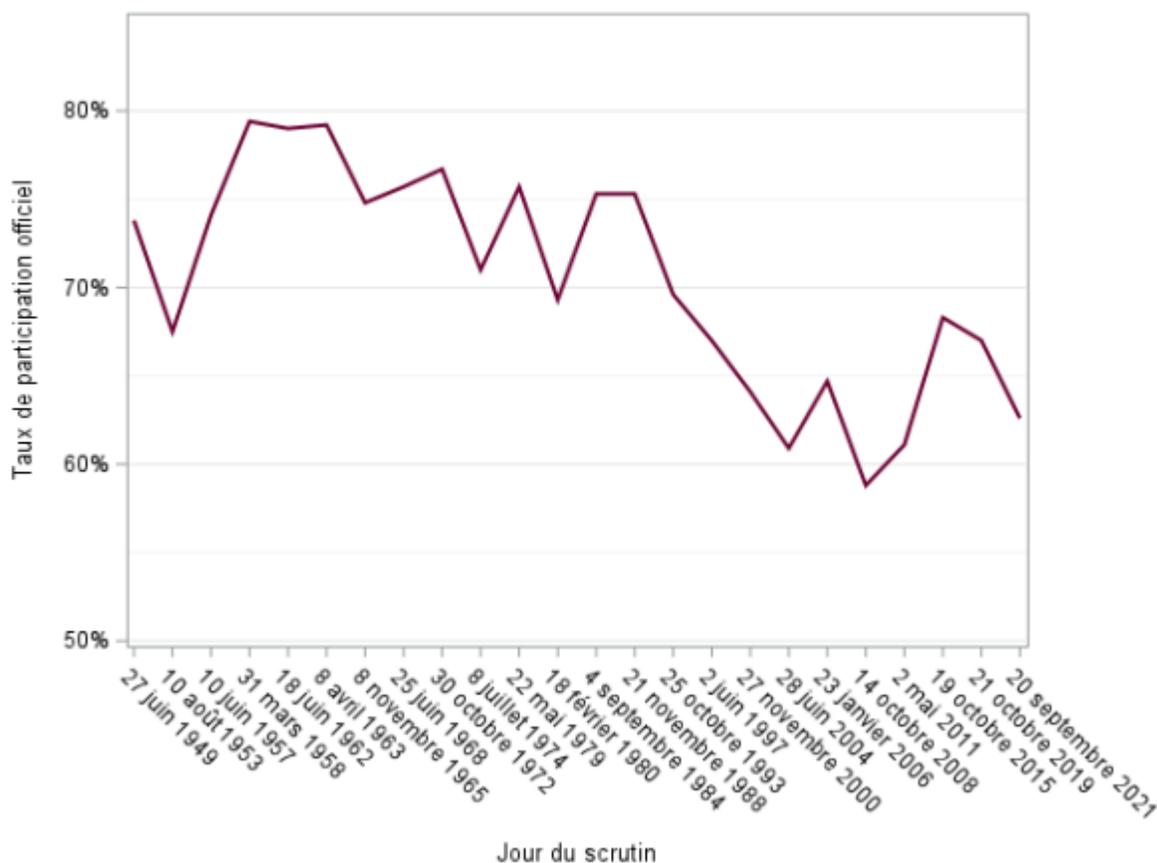
<sup>3</sup> Pour en savoir plus sur l'écart entre les taux de participation réels et autodéclarés, voir :

HOLBROOK, Allyson L., et Jon A. KROSNICK. « Social Desirability Bias in Voter Turnout Reports: Tests Using the Item Count Technique », *The Public Opinion Quarterly*, vol. 74, n° 1, printemps 2010, p. 37-67. Accessible en ligne : [www.jstor.org/stable/40660537](http://www.jstor.org/stable/40660537).

DEBELL, Matthew, Jon A. KROSNICK, Katie GERA, David S. YEAGER et Michael P. MCDONALD. « The Turnout Gap in Surveys: Explanations and Solutions », *Sociological Methods & Research*, vol. 49, n° 4, novembre 2020, p. 1133-1162. Accessible en ligne : <https://doi.org/10.1177/0049124118769085>.

Pour les élections fédérales canadiennes, le taux de participation officiel est calculé en divisant le nombre de votes exprimés par le nombre d'électeurs inscrits. Le taux d'inscription varie au fil du temps; cette mesure peut donc être trompeuse lorsque l'on compare les taux de participation de deux élections. De fait, les écarts observés à la figure 1 sont attribuables en partie aux changements survenus dans la couverture de la liste (c.-à-d. le pourcentage des personnes ayant le droit de vote qui y figurent) au fil du temps. La couverture peut aussi varier selon les différents segments de la population et les régions. Par exemple, la couverture des jeunes de 18 à 24 ans est toujours plus faible par rapport au reste de l'électorat.

**Figure 1: Taux de participation officiels aux élections générales canadiennes de 1949 à 2021\***



\*Le taux de participation officiel au Canada est fondé sur le nombre de personnes figurant sur la liste électorale définitive.

Pour surmonter ces contraintes, aux fins de la présente étude, le taux de participation a été calculé en divisant le nombre de votes exprimés par le nombre estimé de personnes ayant le droit de vote, qu'elles soient inscrites ou non. Ce nombre estimé étant généralement supérieur à celui des électeurs inscrits, le taux de participation qui en résulte est habituellement inférieur

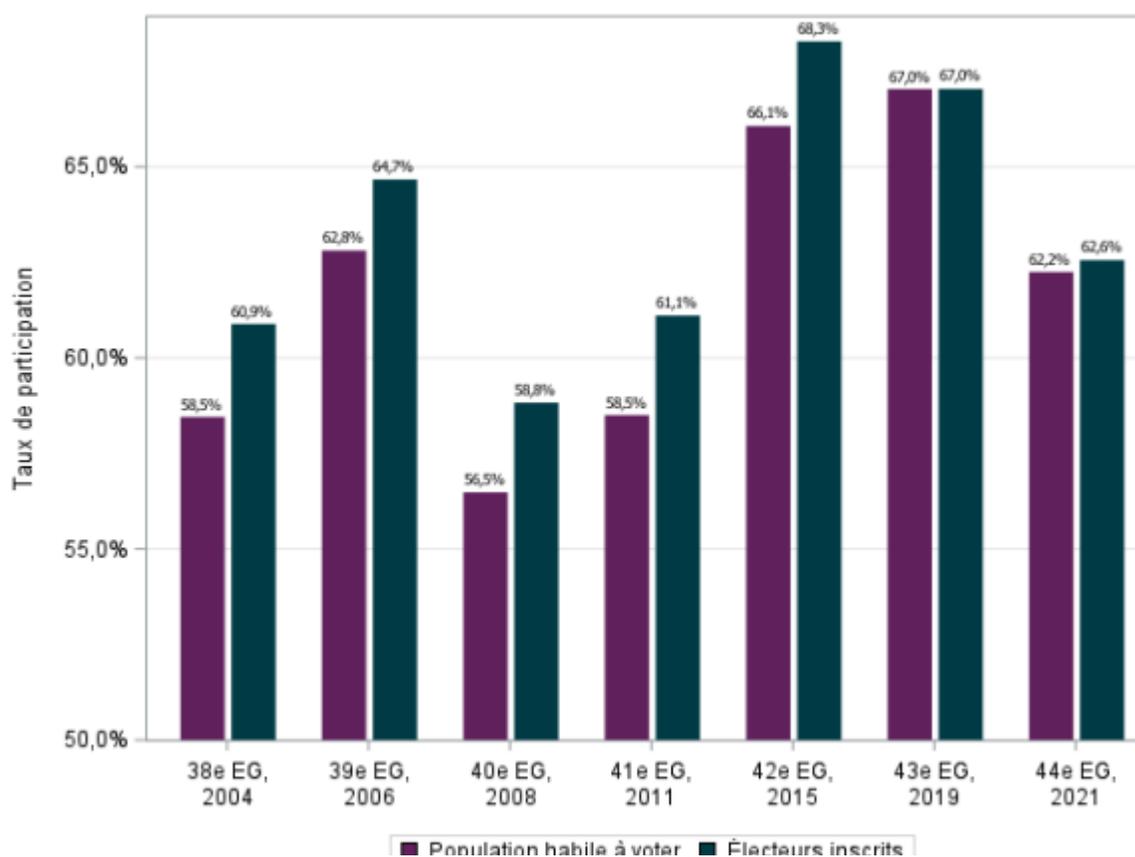
au taux officiel. Ainsi, les comparaisons entre les années et entre les groupes démographiques ne reflètent que les changements dans la participation et sont exemptes de toute variation du taux d'inscription.

Aux fins de la présente étude, l'estimation des personnes ayant le droit de vote repose sur les données du Recensement de 2016 et sur les changements démographiques annuels publiés par Statistique Canada (la population habile à voter ayant été rajustée en date de septembre 2021). Les proportions par genre tirées du Recensement de 2021 ont servi à estimer la population habile à voter en septembre 2021. De l'information détaillée sur le calcul du taux de participation, sur la détermination de la taille de l'électorat et sur les méthodes d'estimation se trouve en annexe.

# Taux de participation global

## Taux de participation moyen depuis les sommets des deux élections précédentes

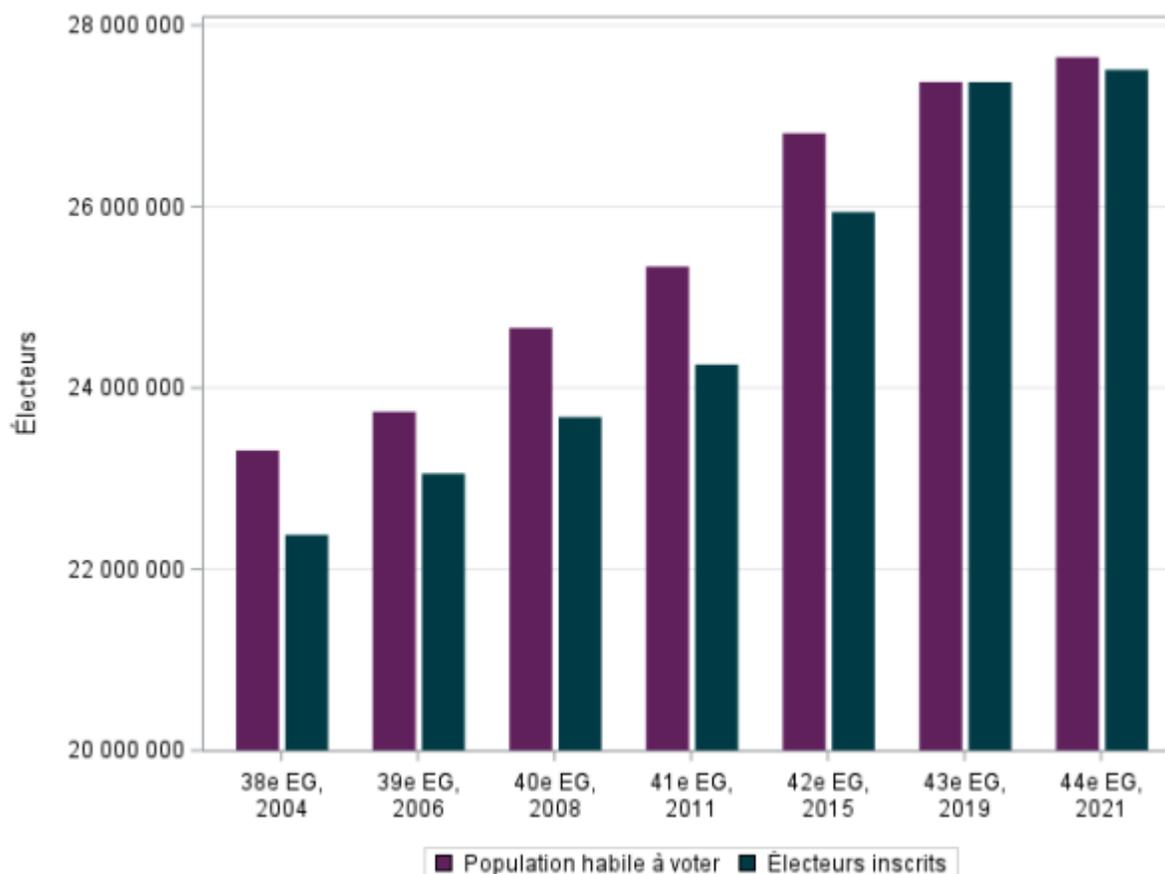
Figure 2 : Taux de participation aux élections générales selon la population habile à voter et les électeurs inscrits de 2004 à 2021



Si l'on emploie une estimation de l'électorat, plutôt que le nombre d'électeurs inscrits, comme dénominateur du taux de participation, la tendance observée depuis 2004 reste la même, comme l'illustre la figure 2. Selon ce mode de calcul, la participation atteint toujours un creux historique en 2008, où 56,5 % de l'électorat a voté. Le taux de participation à l'élection de 2021 chez les personnes ayant le droit de vote (62,2 %) est le quatrième taux le plus élevé de 2004 à 2021. L'élection de 2019 a suscité le plus haut taux de participation (67,0 %) durant cette période.

La figure 3 présente le nombre de personnes ayant le droit de vote et le nombre d'électeurs inscrits à toutes les élections générales depuis 2004. Depuis 2019, le taux de participation officiel et le taux estimé sont très rapprochés. Cette similitude s'explique en partie par une meilleure couverture de la liste électorale. En 2019 et en 2021, la couverture était de 96,9 %.

**Figure 3: Nombre de personnes ayant le droit de vote et d'électeurs inscrits aux élections générales de 2004 à 2021**



# Taux de participation selon l'âge

---

Voici les groupes d'âge établis dans le présent rapport :

- 18 à 24 ans
- 25 à 34 ans
- 35 à 44 ans
- 45 à 54 ans
- 55 à 64 ans
- 65 à 74 ans
- 75 ans et plus

La catégorie des 18 à 24 ans est divisée en deux groupes : les personnes qui votaient pour la première fois et les personnes qui votaient pour la deuxième fois ou plus. La catégorie « 1<sup>re</sup> fois » comprend les jeunes qui avaient le droit de voter pour la première fois à une élection fédérale. Pour l'élection générale de 2021, il s'agit des personnes nées entre le 22 octobre 2001 et le 20 septembre 2003. La catégorie « 2<sup>e</sup> fois ou plus » comprend les jeunes de moins de 25 ans qui avaient déjà le droit de voter à une élection fédérale. Pour l'élection générale de 2021, il s'agit des personnes nées entre le 21 septembre 1996 et le 21 octobre 2001.

Des études antérieures d'Élections Canada<sup>4</sup> ont montré que les jeunes présentent le plus grand écart entre les électeurs inscrits et les personnes ayant qualité d'électeur. Relativement moins de personnes ayant qualité d'électeur dans le groupe des 18 à 24 ans auraient reçu une carte d'information de l'électeur leur indiquant où et quand voter lors de l'élection générale de 2021 ; cela pourrait expliquer en partie un taux de participation plus faible pour ce groupe d'âge.

---

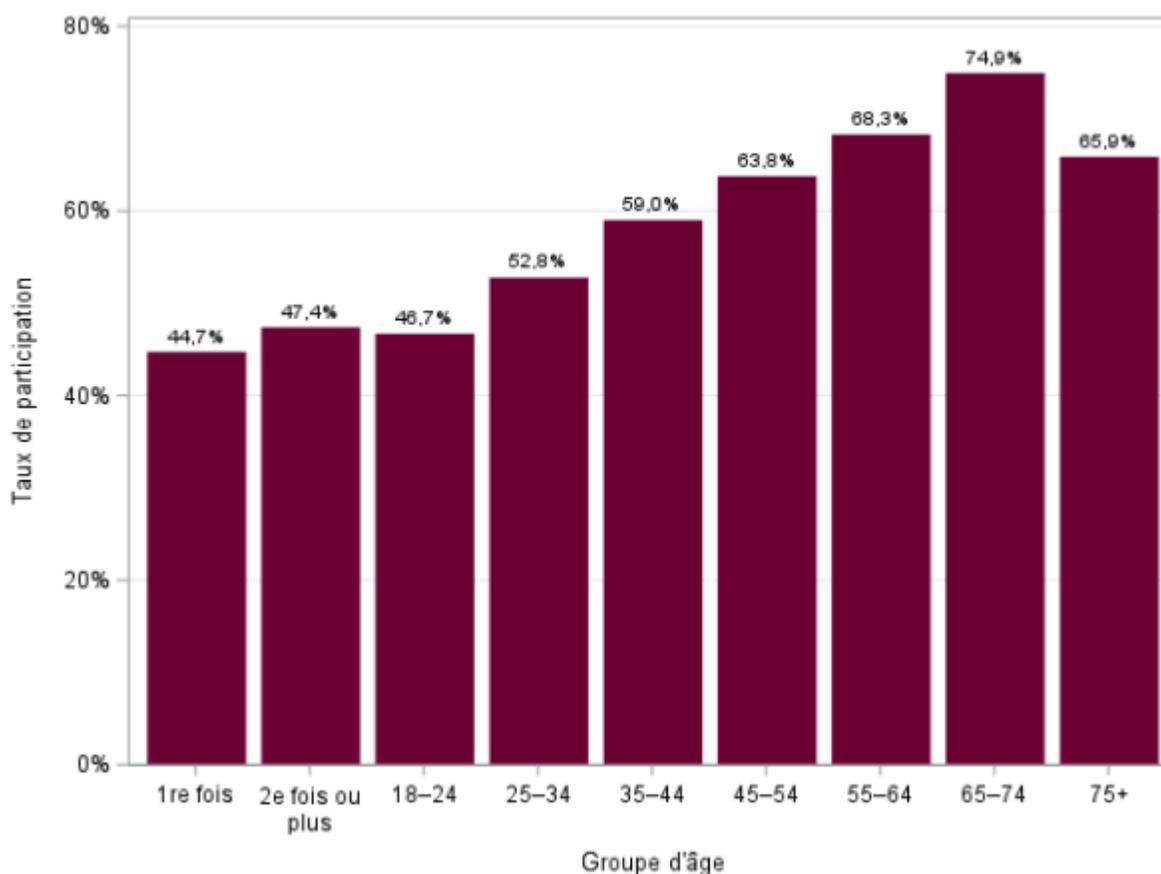
<sup>4</sup> Source : Registre national des électeurs - Mises à jour : listes électorales annuelles de novembre 2020. Élections Canada. <https://www.elections.ca/content.aspx?section=pol&document=index&dir=ann/upd&lang=f>

**Le taux de participation des jeunes continue à diminuer depuis le sommet atteint en 2015, et les femmes ont voté dans une proportion plus élevée que celle des hommes.**

La figure 4 montre le taux de participation à l'élection générale de 2021 selon le groupe d'âge.

Le taux de participation augmente graduellement en fonction de l'âge, passant de 46,7 % chez les 18 à 24 ans à 74,9 % chez les 65 à 74 ans, pour ensuite descendre à 65,9 % chez les 75 ans et plus. Cette tendance est observée à toutes les élections générales depuis 2004.

**Figure 4 : Taux de participation à l'élection générale de 2021 selon le groupe d'âge**



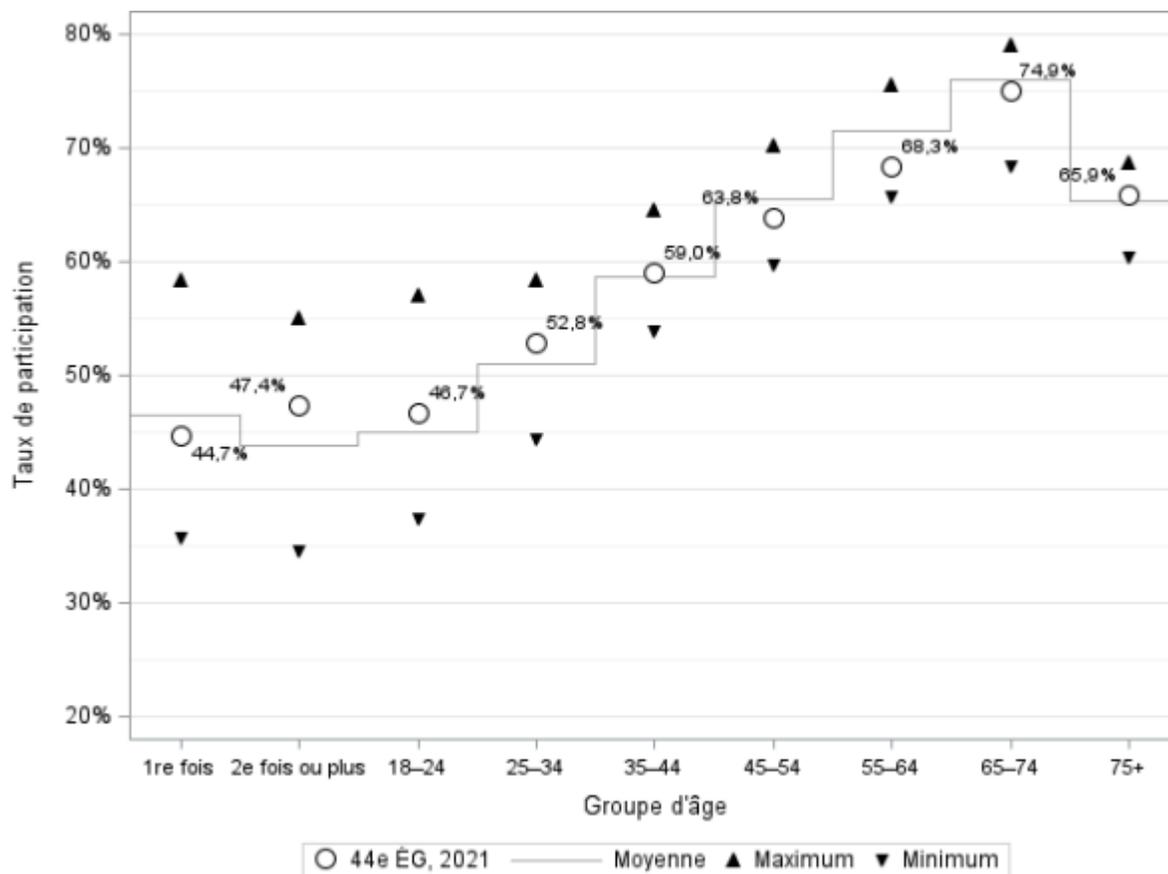
Si le taux de participation des électeurs de 18 à 24 ans a diminué, il demeure au-dessus de la moyenne historique (en baisse de 10,4 points pour s'établir à 46,7 %), après avoir atteint un sommet de 57,1 % en 2015. Chez les 18 à 24 ans, les personnes qui pouvaient voter pour la première fois à une élection fédérale, soit celles qui sont nées entre le 20 septembre 2003 et le

22 octobre 2001, ont voté dans une proportion comparable (44,7 %) à celles qui avaient déjà le droit de vote (47,4 %).

La figure 5 compare le taux de participation par groupe d'âge de 2021 aux taux de toutes les élections depuis 2004.

- La ligne grise indique le taux de participation moyen aux élections de 2004 à 2021 inclusivement.
- Le triangle pointant vers le haut indique le plus haut taux de participation pour un groupe d'âge donné pendant cette période.
- Le triangle pointant vers le bas indique le plus faible taux de participation pour un groupe d'âge donné.
- Les cercles accompagnés d'un pourcentage indiquent les résultats de la 44<sup>e</sup> élection générale; un cercle qui chevauche un triangle indique que le résultat a atteint un sommet ou un creux.

**Figure 5 : Taux de participation aux élections générales de 2004 à 2021 selon le groupe d'âge**



On constate que le taux de participation à la 44<sup>e</sup> élection générale est semblable au taux historique moyen de cette période pour tous les groupes d'âge.

# Taux de participation selon le genre

---

En 2021, le Recensement de la population demandait aux Canadiens d'indiquer leur sexe à la naissance et, pour la première fois, leur genre. Ces nouveaux renseignements ont permis à Élections Canada d'estimer la population habile à voter selon le genre.

Dans ce rapport, nous adoptons la convention de Statistique Canada applicable à la publication de données sur le genre à deux égards<sup>5</sup>. La définition de personne non-binaire de Statistique Canada correspond à l'option « un autre genre » fournie par Élections Canada. Cette option est donnée aux électeurs qui s'inscrivent pour une élection ou qui mettent à jour leurs renseignements personnels. Les électeurs qui s'identifient sous un autre genre sont répartis en parts égales entre les deux options de binarité de genre. Cette approche est utilisée afin de protéger la confidentialité des électeurs.

Les termes « hommes+ » et « femmes+ » sont utilisés tout au long du rapport pour indiquer que le nombre total d'hommes et de femmes incluent certaines personnes non binaires.

## Autre genre (Genre X)

En septembre 2018, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et le ministère de la Justice Canada ont présenté au greffier du Conseil privé un rapport recommandant des façons de moderniser la gestion des renseignements sur le sexe et le genre au gouvernement du Canada. Une des recommandations était de permettre aux citoyens canadiens de s'identifier à une troisième catégorie de genre, non-binaire, autre que celle d'homme ou de femme. Depuis 2019, Élections Canada a suivi cette recommandation en permettant aux électeurs de s'identifier à cette troisième catégorie de genre au moment de leur inscription ou de la mise à jour de leurs renseignements personnels. Suivant les recommandations des [Orientations stratégiques pour moderniser les pratiques du gouvernement du Canada en matière d'information relative au sexe et au genre](#), Élections Canada utilise le terme « Autre genre » lors de la cueillette de renseignements sur le genre des individus, alors que le terme « Genre X » est utilisé pour fins de publications.

Au Canada et à l'étranger, 3 910 Canadiens ont déclaré appartenir au genre X lors de l'élection générale de 2021, comparativement à 1 317 en 2019. En raison de l'adoption récente de la recommandation et du nombre limité d'individus, les électeurs de genre X sont regroupés par grande région géographique; l'utilisation de regroupements plus restreints entraînerait des

---

<sup>5</sup> Source : Statistique Canada; *Comblant les lacunes : renseignements sur le genre dans le cadre du Recensement de 2021*; [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-20-0001/982000012021001-fra.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-20-0001/982000012021001-fra.cfm)

risques de divulgation. Le tableau 1 ci-dessous montre la répartition géographique des électeurs de genre X, tandis que le tableau 2 montre leur répartition par groupe d'âge.

**Tableau 1 : Électeurs et votants de genre X par région<sup>6</sup>**

Région	Électeurs inscrits	Votants	Taux de participation
Atlantique	315	245	77,8 %
Québec	300	240	80,0 %
Ontario	1 455	1 180	81,1 %
Prairies	1 115	875	78,5 %
Colombie-Britannique	665	555	83,5 %
Territoires <sup>7</sup>	—	—	—
Canada	3 850	3 095	80,4 %
Étranger <sup>8</sup>	60	60	100 %

<sup>6</sup> Les nombres d'électeurs et de votants sont arrondis de façon aléatoire pour des raisons de confidentialité. Il se pourrait donc que les sous-totaux ne soient pas exacts.

<sup>7</sup> Les données des territoires ont été supprimées pour des raisons de confidentialité.

<sup>8</sup> Élections Canada ne tient pas de registre permanent des électeurs canadiens à l'étranger. Les votants à l'étranger peuvent indiquer leur genre au moment de demander un bulletin de vote.

**Tableau 2: Électeurs et votants de genre X par groupe d'âge<sup>9</sup>**

Âge	Électeurs inscrits	Votants	Taux de participation
1 <sup>re</sup> fois	540	465	86,1 %
2 <sup>e</sup> fois ou plus	995	785	78,9 %
Total 18-24	1 535	1 250	81,4 %
25-34	1 465	1 185	80,9 %
35-44	555	460	82,9 %
45-54	165	135	81,8 %
55-64	125	105	84,0 %
65-74	55	40	72,7 %
75+ <sup>10</sup>	—	—	—

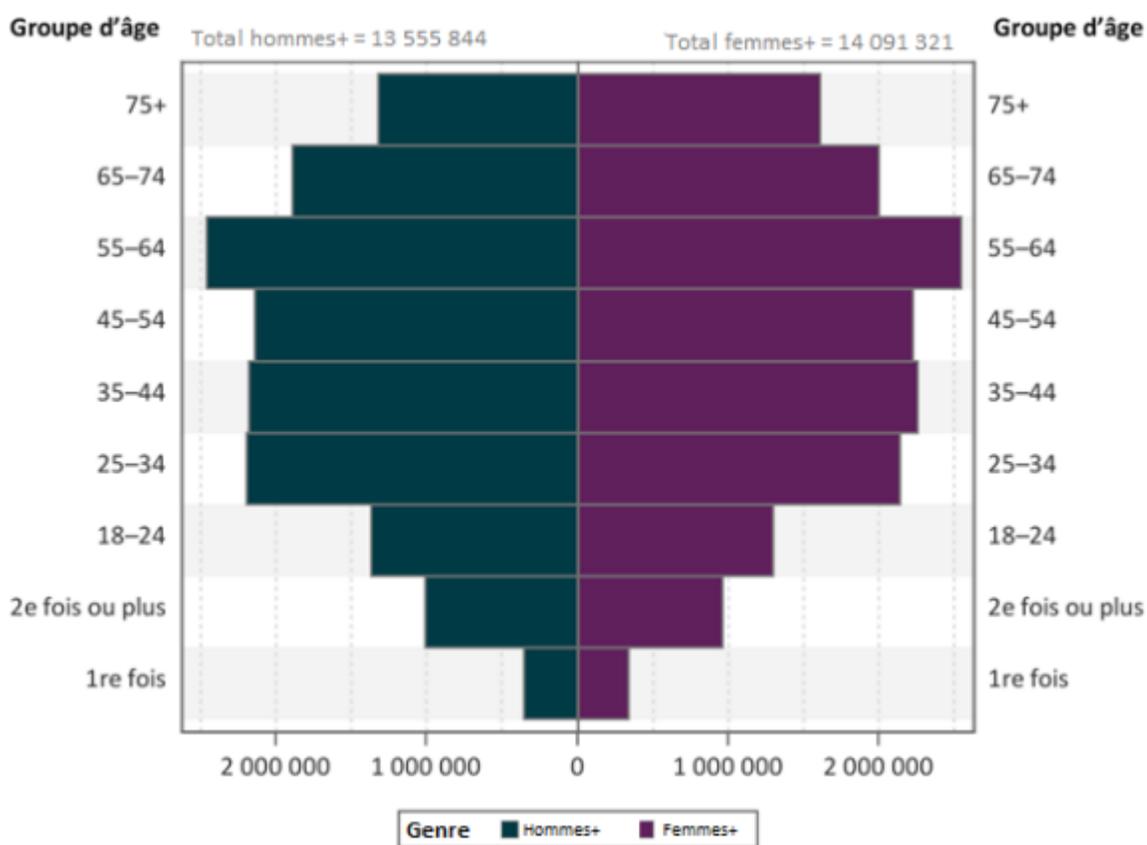
<sup>9</sup> Les nombres d'électeurs et de votants sont arrondis de façon aléatoire pour des raisons de confidentialité.

<sup>10</sup> Les données des électeurs de 75 ans et plus ont été supprimées pour des raisons de confidentialité.

## Hommes+ et femmes+

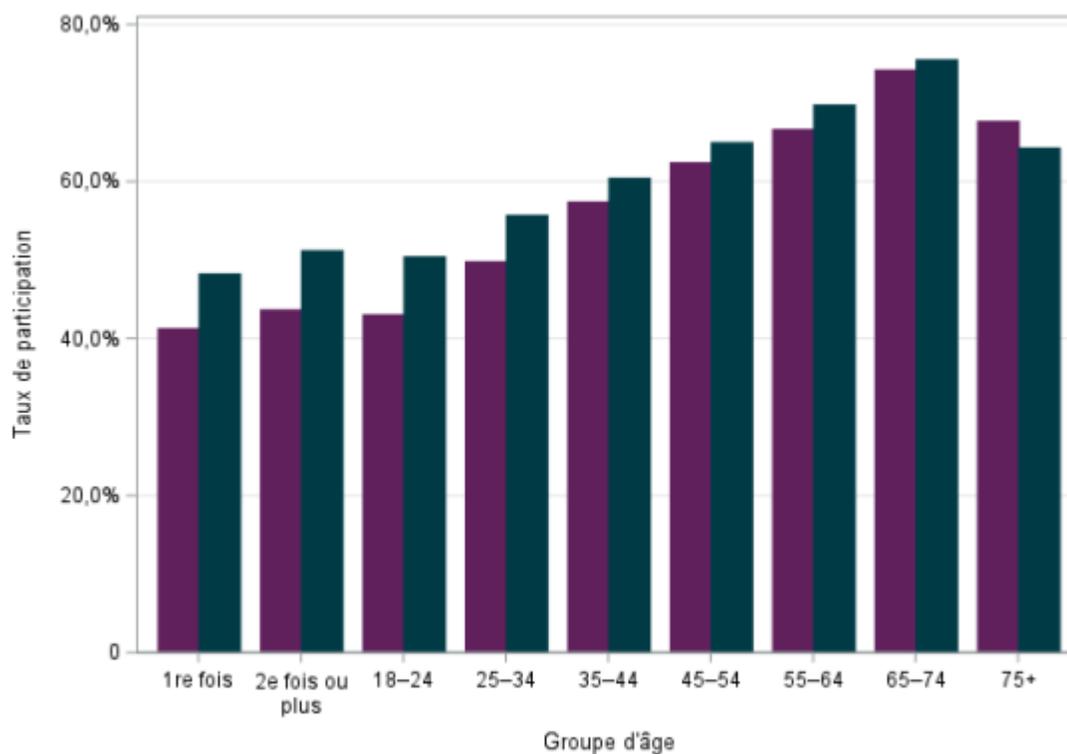
La figure 6 montre l'âge et le genre de l'électorat en 2021. Pour les deux genres, le groupe des 55 à 64 ans est le plus nombreux. Environ les deux tiers de la population habile à voter sont âgés de 25 à 64 ans; les groupes d'âge correspondants ont la plus grande incidence sur le taux de participation global à l'échelle nationale.

**Figure 6 : Âge et genre de l'électorat en 2021**



La figure 7 montre le taux de participation à l'élection générale de 2021 selon le groupe d'âge et le genre. Tous groupes d'âge confondus, le taux de participation était de 60,6 % pour les hommes+ et de 63,8 % pour les femmes+ (voir le tableau 4). Les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à voter à tous les âges, sauf chez les 75 ans et plus.

**Figure 4: Taux de participation à l'élection générale de 2021 selon le groupe d'âge et le genre**

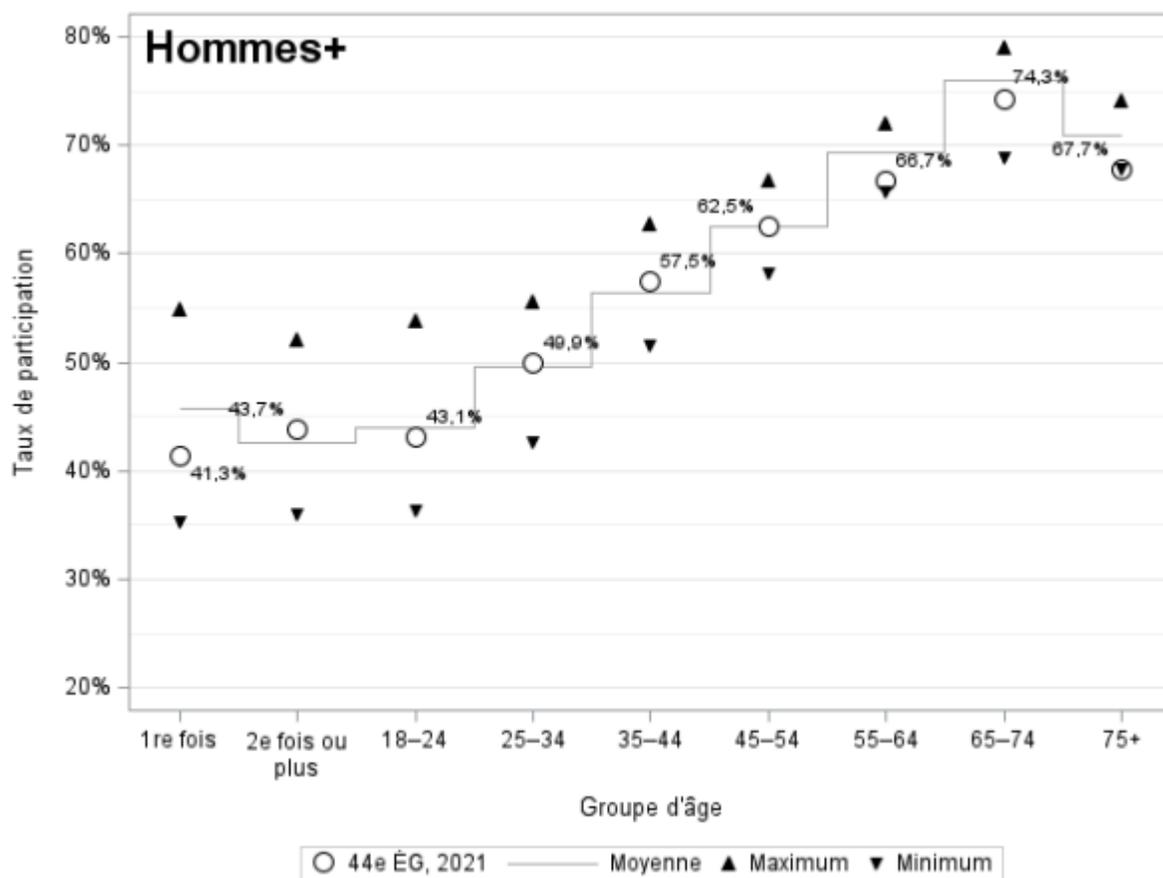


Les figures 8 et 9 comparent le taux de participation par groupe d'âge et par genre de 2021 aux taux de toutes les élections depuis 2008.

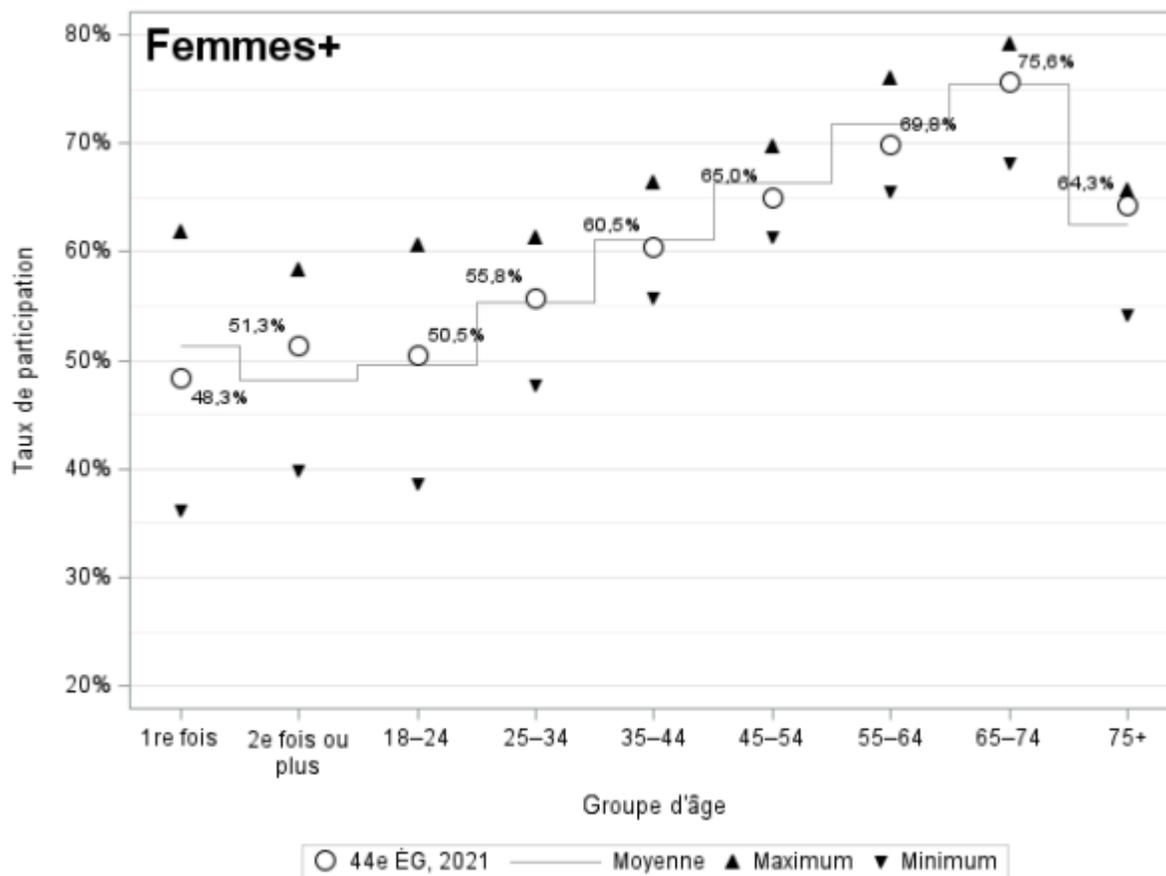
- La ligne grise indique le taux de participation moyen aux élections de 2008 à 2021 inclusivement.
- Le triangle pointant vers le haut indique le plus haut taux de participation pour un groupe d'âge donné pendant cette période.
- Le triangle pointant vers le bas indique le plus faible taux de participation pour un groupe d'âge donné.

- Les cercles accompagnés d'un pourcentage indiquent les résultats de la 44<sup>e</sup> élection générale; un cercle qui chevauche un triangle indique que le résultat a atteint un sommet ou un creux

**Figure 5: Taux de participation des hommes+ aux élections générales de 2008 à 2021 selon le groupe d'âge**



**Figure 9 : Taux de participation des femmes+ aux élections générales de 2008 à 2021 selon le groupe d'âge**



On constate que le taux de participation à la 44<sup>e</sup> élection générale se situe dans la moyenne pour tous les groupes d'âge et les deux genres, à quelques exceptions près :

- Le taux de participation des hommes+ de 65 à 74 ans est semblable au minimum historique depuis 2008, et celui des 75 ans et plus est égal au minimum historique depuis 2008.
- Le taux de participation des femmes+ de 75 ans et plus est semblable au maximum historique.

# Taux de participation par province et territoire

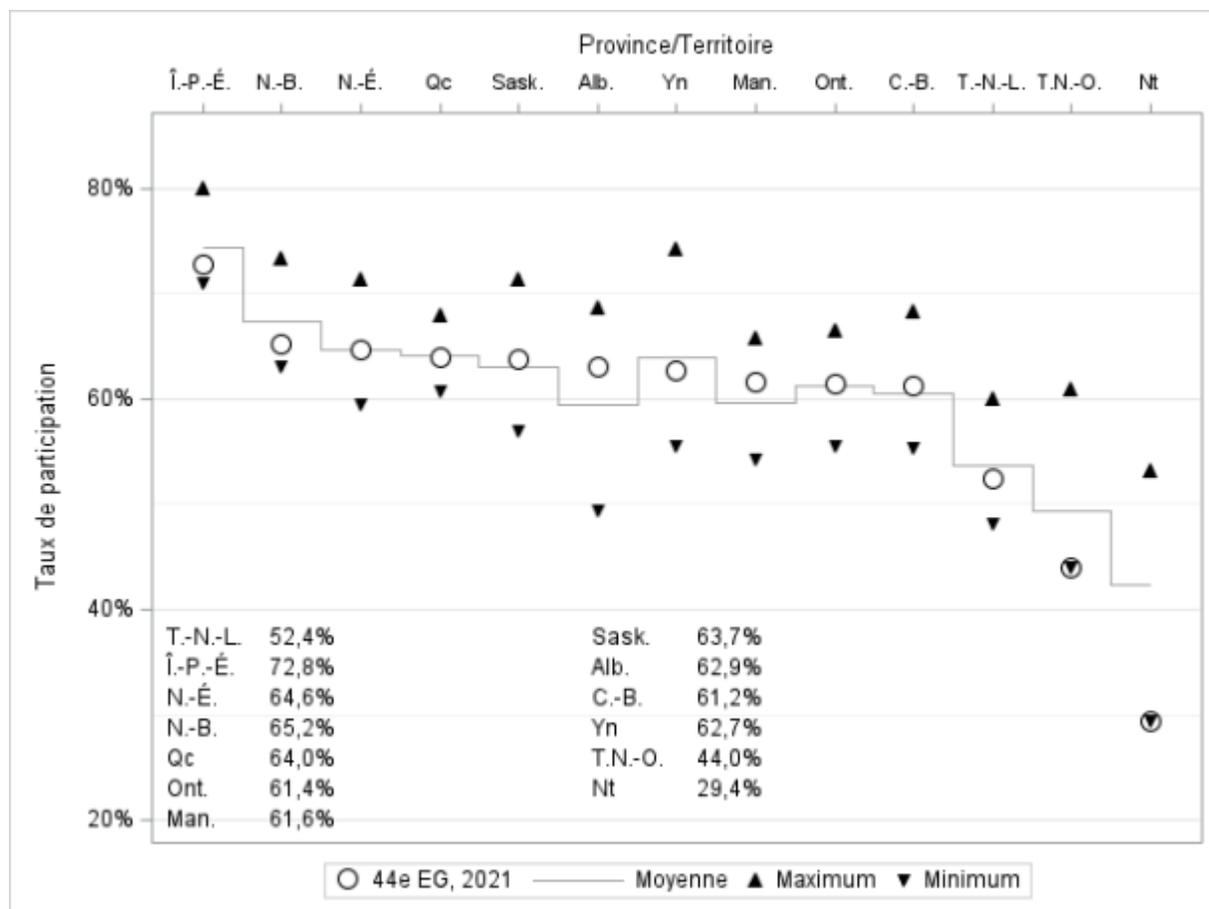
---

**De l'ensemble des provinces et des territoires, l'Île-du-Prince-Édouard a enregistré le plus haut taux de participation, et le Nunavut, le taux le plus bas.**

La figure 10 compare le taux de participation par province et territoire de 2021 aux taux de toutes les élections depuis 2004.

- La ligne grise indique le taux de participation moyen aux élections de 2004 à 2021 inclusivement.
- Le triangle pointant vers le haut indique le plus haut taux de participation pour une province ou un territoire donné pendant cette période.
- Le triangle pointant vers le bas indique le plus faible taux de participation pour une province ou un territoire donné.
- Les cercles accompagnés d'un pourcentage indiquent les résultats de la 44<sup>e</sup> élection générale; un cercle qui chevauche un triangle indique que le résultat a atteint un sommet ou un creux.

**Figure 6: Taux de participation aux élections générales de 2004 à 2021 par province et territoire**

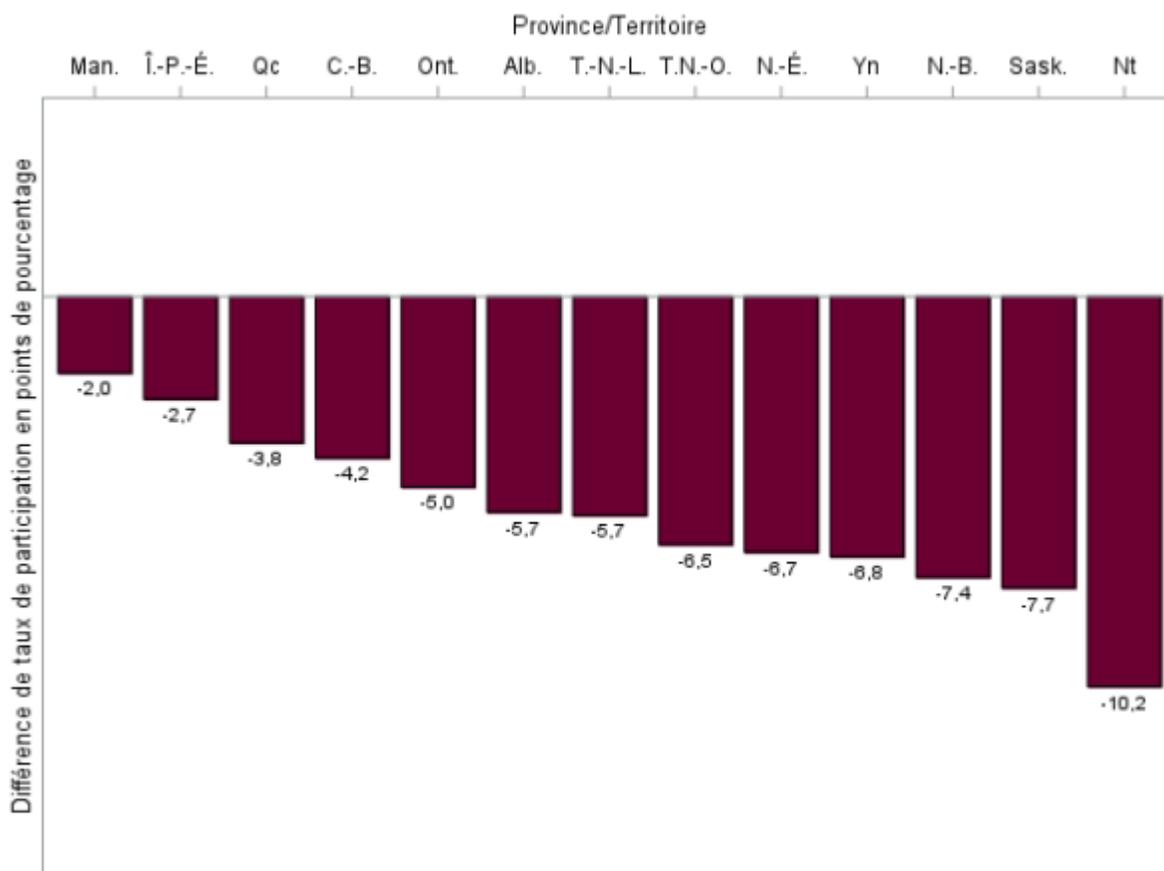


À l'élection générale de 2021, l'Île-du-Prince-Édouard a enregistré le taux de participation le plus élevé (72,8 %), tandis que le Nunavut a affiché le taux le plus bas (29,4 %) ; il s'agit du plus faible taux de participation enregistré dans ce territoire depuis 2004.

Le taux de participation dans la plupart des provinces et des territoires était semblable ou inférieur à la moyenne, à l'exception de l'Alberta (62,9 % – au-dessus de la moyenne) et des Territoires du Nord-Ouest (44 % – minimum historique).

La figure 11 montre la variation du taux de participation dans les provinces et les territoires entre les élections générales de 2019 et de 2021.

**Figure 11 : Variation du taux de participation par province et territoire entre les élections générales de 2019 et de 2021**



À l'élection de 2019, le taux de participation a atteint un sommet dans la plupart des provinces. En 2021, l'ensemble des provinces et des territoires a enregistré une diminution, laquelle était particulièrement forte au Nunavut (-10,2 points de pourcentage). Il s'agit de la deuxième élection générale consécutive pour laquelle le Nunavut a enregistré une baisse du taux de participation dans les deux chiffres – en 2019, le taux avait baissé de 13,4 points de pourcentage par rapport à celui de 2015.

Le tableau 3 montre les données complètes pour le taux de participation à l'élection générale de 2021 par province et territoire selon le groupe d'âge et le genre. Tableau 4 montre le taux de participation total selon le groupe d'âge et le genre pour le Canada.

**Tableau 3: Taux de participation à l'élection générale de 2021 par province et territoire selon le groupe d'âge et le genre**

Âge et genre	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
1 <sup>re</sup> fois*	29,0 %	42,9 %	46,2 %	41,5 %	59,2 %	45,8 %	44,0 %	41,5 %	49,3 %	44,8 %	31,3 %	24,9 %	7,4 %
2 <sup>e</sup> fois ou plus*	34,7 %	47,4 %	52,8 %	48,2 %	53,7 %	51,6 %	47,4 %	45,6 %	51,8 %	50,9 %	42,5 %	27,1 %	15,7 %
18-24	33,2 %	46,3 %	51,1 %	46,4 %	55,1 %	50,1 %	46,5 %	44,5 %	51,1 %	49,3 %	39,6 %	26,5 %	13,4 %
25-34	40,1 %	64,9 %	58,5 %	54,9 %	57,2 %	54,5 %	52,8 %	56,0 %	59,0 %	56,1 %	66,6 %	45,7 %	27,3 %
35-44	48,4 %	73,5 %	62,0 %	63,5 %	62,2 %	59,2 %	59,2 %	63,0 %	62,2 %	59,6 %	65,0 %	47,0 %	31,6 %
45-54	53,3 %	77,4 %	65,6 %	66,9 %	66,6 %	64,4 %	64,9 %	67,1 %	67,6 %	62,7 %	66,3 %	51,2 %	39,0 %
55-64	61,8 %	84,4 %	74,0 %	74,1 %	71,7 %	68,4 %	71,5 %	73,1 %	71,5 %	67,4 %	69,6 %	53,2 %	44,0 %
65-74	68,3 %	86,8 %	79,7 %	79,1 %	77,8 %	73,8 %	77,8 %	79,3 %	75,3 %	74,4 %	75,6 %	52,5 %	48,8 %
75+	58,5 %	78,1 %	66,9 %	69,1 %	64,4 %	63,5 %	68,4 %	68,9 %	65,0 %	62,9 %	71,7 %	48,5 %	45,8 %
Femmes+	54,2 %	74,9 %	66,9 %	66,9 %	66,0 %	62,6 %	63,3 %	65,1 %	64,8 %	62,7 %	65,9 %	46,6 %	31,1 %
1 <sup>re</sup> fois*	24,6 %	41,3 %	37,3 %	36,8 %	50,1 %	39,3 %	37,2 %	38,1 %	43,4 %	37,2 %	30,5 %	15,5 %	4,2 %
2 <sup>e</sup> fois ou plus*	29,1 %	39,8 %	41,2 %	40,8 %	44,9 %	44,4 %	41,1 %	41,5 %	45,5 %	42,6 %	30,6 %	19,8 %	10,6 %
18-24	27,9 %	40,2 %	40,2 %	39,8 %	46,3 %	43,1 %	40,0 %	40,6 %	44,9 %	41,2 %	30,6 %	18,8 %	8,8 %
25-34	34,9 %	58,2 %	49,5 %	48,4 %	50,5 %	49,3 %	48,5 %	52,2 %	53,0 %	49,3 %	53,9 %	36,4 %	19,8 %
35-44	45,0 %	70,2 %	58,2 %	60,1 %	57,4 %	57,1 %	56,5 %	61,3 %	58,8 %	57,1 %	61,3 %	42,5 %	28,3 %
45-54	47,9 %	73,6 %	61,4 %	63,6 %	62,3 %	62,9 %	62,1 %	64,2 %	64,1 %	61,5 %	63,9 %	50,1 %	36,2 %
55-64	56,9 %	81,7 %	69,9 %	70,7 %	67,4 %	66,2 %	68,2 %	69,8 %	68,0 %	64,4 %	62,5 %	49,1 %	43,2 %
65-74	66,6 %	83,1 %	77,6 %	78,0 %	75,4 %	73,3 %	76,0 %	77,5 %	73,9 %	73,3 %	69,2 %	47,4 %	50,7 %
75+	61,1 %	76,0 %	69,5 %	69,5 %	68,1 %	67,5 %	70,1 %	69,9 %	68,2 %	66,3 %	71,2 %	46,1 %	50,3 %
Hommes+	50,5 %	70,5 %	62,2 %	63,3 %	61,9 %	60,1 %	59,8 %	62,3 %	61,1 %	59,7 %	59,5 %	41,4 %	27,7 %

**Tableau 4 : Taux de participation à l'élection générale de 2021 selon le groupe d'âge et le genre, Canada**

Âge / genre	1 <sup>re</sup> fois*	2 <sup>e</sup> fois ou plus*	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75+	Tous
Femmes+	48,3 %	51,3 %	50,5 %	55,8 %	60,5 %	65,0 %	69,8 %	75,6 %	64,3 %	63,8 %
Hommes+	41,3 %	43,7 %	43,1 %	49,9 %	57,5 %	62,5 %	66,7 %	74,3 %	67,7 %	60,6 %

\*La catégorie « 1<sup>re</sup> fois » comprend les jeunes qui avaient le droit de voter pour la première fois à une élection fédérale. Pour l'élection générale de 2021, il s'agit des personnes nées entre le 22 octobre 2001 et le 20 septembre 2003. La catégorie « 2<sup>e</sup> fois ou plus » comprend les jeunes de moins de 25 ans qui avaient déjà le droit de voter à une élection fédérale. Pour l'élection générale de 2021, il s'agit des personnes nées entre le 21 septembre 1996 et le 21 octobre 2001.

\*\*La catégorie « Hommes+ » comprend tous les hommes et certaines personnes de genre X. La catégorie « Femmes+ » comprend toutes les femmes et certaines personnes de genre X.

# Utilisation de méthodes de vote alternatives

Voici des méthodes de vote alternatives :

- vote par anticipation;
- vote à un bureau d'Élections Canada;
- vote par la poste;
- autres méthodes de vote par bulletin spécial.

De plus en plus de Canadiens choisissent de voter autrement qu'à leur bureau de scrutin le jour de l'élection. La popularité des méthodes de vote alternatives a monté en flèche aux deux dernières élections et a atteint un sommet à l'élection de 2021.

La pandémie de COVID-19 a eu un effet visible sur le nombre d'électeurs ayant choisi de voter par la poste dans leur circonscription. Avant 2021, les électeurs ne choisissaient que très rarement cette méthode de vote. Toutefois, en 2021, Élections Canada a fortement encouragé le vote par la poste pour des raisons de sécurité en temps de COVID-19. Par conséquent, plus de 500 000 personnes ont choisi de voter de cette façon.

Cependant, la pandémie de COVID-19 n'était pas le seul facteur explicatif. La popularité des méthodes de vote alternatives, surtout le vote par anticipation, est en hausse depuis la 42<sup>e</sup> élection générale de 2015.

Le tableau 5 montre le nombre et le pourcentage des votes exprimés, par méthode de vote, pour les élections générales de 2019 et 2021.

**Tableau 5 : Votes exprimés par méthode de vote<sup>11</sup>**

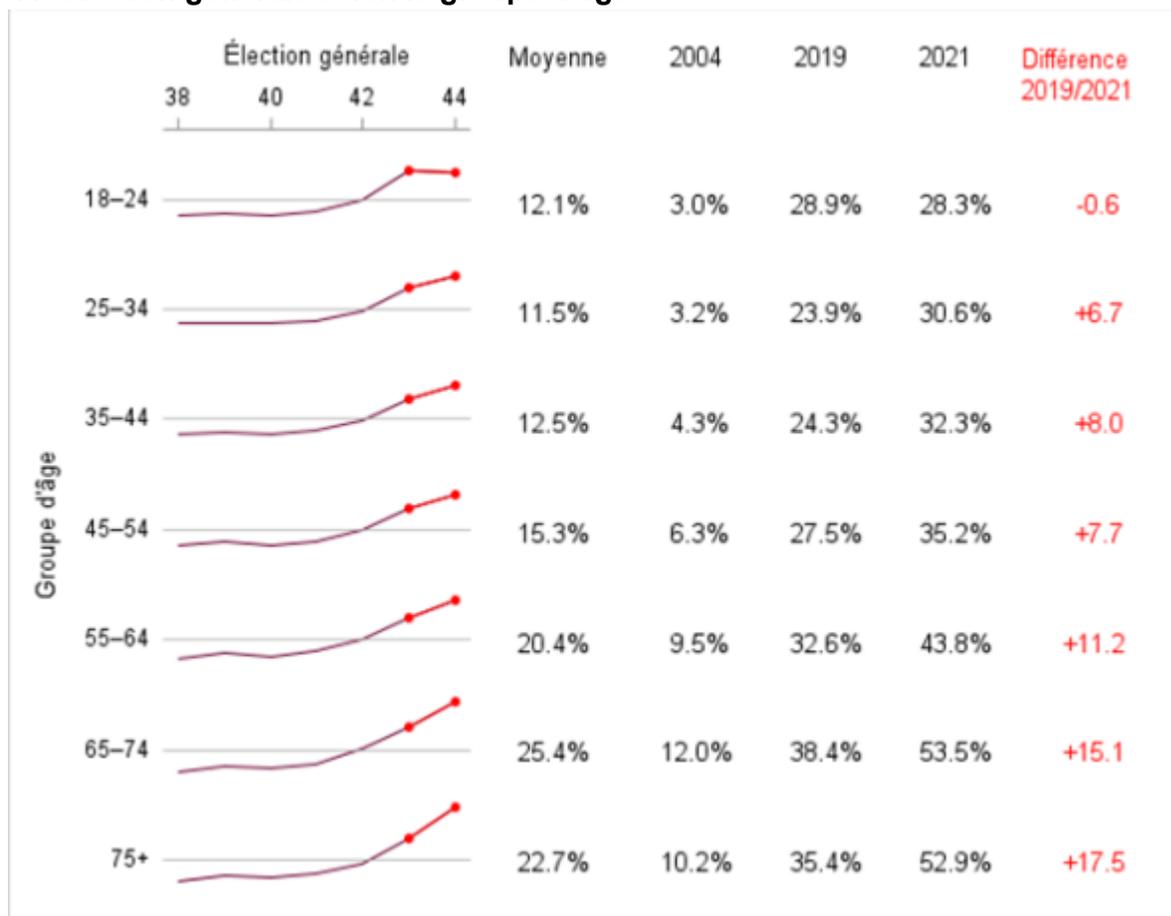
Méthode de vote	Votes exprimés à l'ÉG de 2019	% de votes exprimés	Votes exprimés à l'ÉG de 2021	% de votes exprimés
Électeurs votant par la poste dans leur circonscription	4 980	0,03 %	507 722	2,95 %
Électeurs votant à un bureau local dans leur circonscription	392 141	2,14 %	375 093	2,18 %

<sup>11</sup> Source : Élections Canada; *Rapport sur la 44<sup>e</sup> élection générale du 20 septembre 2021*; [www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/off/sta\\_ge44&document=p2&lang=f](http://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/off/sta_ge44&document=p2&lang=f)

Électeurs absents de leur circonscription votant par la poste, à un bureau local, dans une base des Forces canadiennes ou dans un établissement correctionnel	228 755	1,25 %	158 693	0,92 %
Électeurs vivant à l'étranger et votant par la poste	34 144	0,19 %	27 035	0,16 %
Électeurs votant à leur bureau de vote par anticipation	4 879 312	26,59 %	5 895 072	34,25 %
Total des méthodes de vote alternatives	5 539 332	30,19 %	6 963 615	40,46 %
Électeurs votant à leur bureau de scrutin le jour de l'élection	12 811 027	69,81 %	10 246 196	59,54 %
<b>Total</b>	<b>18 350 359</b>	<b>100 %</b>	<b>17 209 811</b>	<b>100 %</b>

La figure 12 montre les tendances d'utilisation de ces méthodes lors des six dernières élections générales selon le groupe d'âge.

**Figure 7: Recours au vote par anticipation ou par bulletin spécial de la 38<sup>e</sup> à la 44<sup>e</sup> élection générale selon le groupe d'âge**



La proportion des électeurs qui utilisent des méthodes de vote alternatives a atteint un record historique en 2021 : 40,5 % des votants ont utilisé l'une ou l'autre de ces méthodes, comparativement à 30,2 % en 2019. Cette proportion augmente aussi avec l'âge, comme on l'a observé lors des élections précédentes.

Chez les votants les plus jeunes (18 à 24 ans), l'utilisation de ces méthodes alternatives s'est stabilisée après une croissance soutenue aux élections précédentes.

Chez les votants les plus âgés (les groupes de 65 à 74 ans et 75 ans et plus), l'utilisation des méthodes de vote alternatives a continué de croître. Les votants de 65 à 74 ans étaient les plus nombreux à y avoir recours (53,5 %), suivis des 75 ans et plus (52,9 %). Il s'agit de la première élection générale pour laquelle le vote le jour de l'élection n'était pas la méthode privilégiée par l'ensemble des groupes d'âge.

# Conclusion

---

En 2021, le taux de participation global aux élections fédérales en fonction du nombre de personnes ayant le droit de vote a diminué de 4,8 points de pourcentage par rapport à 2019, passant de 67,0 % à 62,2 %.

Le taux de participation des électeurs de 18 à 24 ans a subi deux baisses consécutives depuis le sommet atteint à l'élection générale de 2015 (57,1 %); il a diminué de 3,2 points de pourcentage en 2019 et de 7,2 points de pourcentage en 2021, pour descendre à 46,7 %. D'autres groupes d'âge ont également affiché une baisse de participation en 2019, mais elle n'était pas aussi forte.

Le taux de participation des femmes à l'élection générale de 2021 a été supérieur (63,8 %) à celui des hommes (60,6 %). C'était d'ailleurs le cas dans tous les groupes d'âge jusqu'à 65 ans. Après 65 ans, les hommes ont participé à un taux égal ou supérieur à celui des femmes. Cette tendance est observée à toutes les élections générales depuis 2008.

La plupart des provinces et des territoires ont enregistré un taux de participation semblable à la moyenne historique, à deux exceptions près : les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont affiché le taux de participation le plus bas depuis 2004 dans leur territoire respectif. Cette tendance est plutôt préoccupante pour le Nunavut; il s'agit de la deuxième élection générale consécutive pour laquelle il a enregistré une baisse du taux de participation dans les deux chiffres.

Enfin, l'utilisation de méthodes de vote alternatives a continué d'augmenter en 2021 : 40,5 % des électeurs ont choisi de voter par anticipation ou par bulletin spécial. Cette proportion augmente aussi avec l'âge, comme on l'a observé lors des élections précédentes. Ces deux facteurs combinés marquent un tournant en 2021. Chez les votants les plus âgés (65 ans et plus), le vote au bureau de scrutin ordinaire n'est plus la méthode de vote privilégiée. Plus de 50 % d'entre eux ont utilisé une méthode de vote alternative.

# Annexe : Méthodologie

---

La présente étude visait à estimer le taux de participation électorale de différents groupes démographiques en fonction de l'âge et du genre à l'échelle nationale, provinciale et territoriale.

## Taux de participation

Les taux de participation officiels publiés par le directeur général des élections du Canada sont calculés en utilisant comme dénominateur le nombre d'électeurs inscrits et non la taille de l'électorat. Toutefois, la couverture de la liste électorale, c'est-à-dire le pourcentage de personnes ayant le droit de vote qui y sont inscrites, varie dans le temps, notamment en fonction de nombreux facteurs liés aux activités de gestion de la liste. Lorsque le taux de participation est calculé selon le nombre de personnes ayant le droit de vote qui figurent sur la liste, la mesure des variations de la participation au fil du temps est confondue par ces facteurs.

Ce problème est exacerbé lorsque le taux de participation est ventilé selon l'âge, puisque les changements dans la couverture au fil du temps peuvent être très différents d'un groupe d'âge à l'autre. Par exemple, une baisse apparente du taux de participation des jeunes peut être en partie attribuable aux efforts d'Élections Canada visant à accroître la couverture des jeunes sur la liste.

Aux fins de la présente étude, le taux de participation est calculé en divisant le nombre de votes exprimés par le nombre de personnes ayant le droit de vote. Ce dernier est estimé à partir de plusieurs sources (données des recensements de 2016 et de 2021 et autres données administratives) et n'inclut que les citoyens ayant 18 ans ou plus le jour du scrutin (20 septembre 2021).

Pour établir le numérateur, il faut savoir combien de personnes ont voté et à quel groupe elles appartiennent. On détermine ces valeurs en additionnant le nombre connu de votes exprimés par les membres de chaque groupe, quelle que soit la méthode (vote par anticipation, par bulletin spécial ou au bureau de scrutin ordinaire).

Jusqu'à 2015, un échantillon aléatoire d'électeurs était utilisé pour estimer le numérateur de chaque groupe démographique. Depuis la 43<sup>e</sup> élection générale, les listes de votants sont enregistrées sur des supports numériques à la fin du jour de l'élection, ce qui permet d'estimer plus rapidement et précisément la participation électorale dans l'ensemble du pays.

## Utilisation du terme *genre*

Les rapports précédents sur le taux de participation selon l'âge et le genre utilisaient les termes *sexe* et *genre* indifféremment. Comme Élections Canada souhaite dorénavant que ses rapports soient les plus transparents et précis possibles, et pour simplifier la terminologie utilisée et mieux rendre compte des données, le présent rapport n'utilise que le terme *genre*. Des renseignements supplémentaires au sujet de la collecte de données pour chaque rapport postélectoral sur le taux de participation sont présentés ci-dessous.

### Élections générales de 2008 à 2015

Le nombre total estimé de personnes ayant le droit de vote est basé sur le Recensement de la population, dans lequel, de 2001 à 2016, on demandait le sexe des personnes recensées. En 2016, le recensement demandait aux personnes transgenres ou intersexes d'indiquer le sexe (homme ou femme) auquel elles s'identifiaient le plus.

Élections Canada a également obtenu des données sur le sexe des électeurs lorsque ces derniers se sont inscrits directement auprès de l'organisme, ou par voie administrative (enregistrement de permis de conduire, etc.).

### Élection générale de 2019

En 2019, Élections Canada a commencé à demander le genre des électeurs, ces derniers pouvant dès lors choisir entre homme, femme ou genre X. Auparavant, les électeurs devaient s'identifier comme homme ou femme, selon ce qui figurait sur leurs documents juridiques.

De plus, Élections Canada a commencé à recevoir des données administratives comprenant plus d'options liées au genre, notamment l'option de genre X sur les documents juridiques et l'auto-déclaration de genre.

Dans son rapport sur le taux de participation à l'élection de 2019 selon le groupe d'âge et le sexe, Élections Canada a publié pour la première fois des données sur [les électeurs s'identifiant au genre X](#), même si les estimations de la population habile à voter y étaient toujours basées sur le sexe.

### Élection générale de 2021

Suivant les recommandations pour [Moderniser les pratiques du gouvernement du Canada en matière d'information relative au sexe et au genre](#), Élections Canada utilise maintenant le terme « Autre genre » lors de la collecte d'information auprès des individus et utilise le terme « Genre X » pour fins de publications.

En 2021, le Recensement de la population demandait aux Canadiens d'indiquer leur sexe à la naissance et, pour la première fois, leur genre. Ces nouveaux renseignements ont permis à Élections Canada d'estimer la population habile à voter en fonction du genre.

Le présent rapport respecte la convention de Statistique Canada applicable à la publication de données sur le genre à deux égards. Les électeurs qui se définissent comme non binaires ou appartenant à un « Autre genre » sont répartis en parts égales entre les deux options de binarité de genre. Les termes « hommes+ » et « femmes+ » sont donc utilisés pour indiquer que le nombre total d'hommes et le nombre total de femmes incluent certaines personnes non binaires.

## Électorat

Pour estimer le dénominateur du taux de participation, il faut connaître la taille de l'électorat dans un groupe démographique donné. L'électorat est fondé sur les données du Recensement de 2021 de Statistique Canada, rajustées pour exclure les non-citoyens et les personnes de moins de 18 ans, qui n'ont pas le droit de vote. On a également rajusté ces données pour tenir compte de la croissance de la population entre le jour du recensement et le jour du scrutin, selon des renseignements démographiques fournis par Statistique Canada et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Les estimations de l'électorat ont été rajustées en fonction du nombre net de citoyens non pris en compte dans le Recensement de 2016.

Comme dans les précédentes études, l'âge au jour du scrutin a été subdivisé en huit groupes :

Groupe d'âge	Date de naissance	
	Du	Au
1 <sup>re</sup> fois*	22 octobre 2001	20 septembre 2003
2 <sup>e</sup> fois ou plus*	21 septembre 1996	21 octobre 2001
25-34	21 septembre 1986	20 septembre 1996
35-44	21 septembre 1976	20 septembre 1986
45-54	21 septembre 1966	20 septembre 1976
55-64	21 septembre 1956	20 septembre 1966
65-74	21 septembre 1946	20 septembre 1956
75+	2 janvier 1900	20 septembre 1946

\*Les jeunes de 18 à 24 ans ont été divisés en deux groupes : ceux qui ont eu le droit de voter pour la première fois à l'élection générale de 2021 (nés entre le 22 octobre 2001 et le 20 septembre 2003) et ceux qui avaient le droit de voter à l'élection générale de 2019 (nés entre le 21 septembre 1996 et le 21 octobre 2001).

## Collecte, traitement et qualité des données

Élections Canada tient le Registre national des électeurs, une base de données sur les Canadiens de 18 ans et plus. Le Registre est mis à jour régulièrement pendant et entre les élections, grâce aux données obtenues directement des électeurs, aux données administratives obtenues grâce à des ententes avec des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux, et aux données obtenues d'autres sources, conformément à la *Loi électorale du Canada*. Ces données administratives comprennent l'adresse, la date de naissance et le genre de toutes les personnes figurant sur la liste électorale définitive, sans toutefois préciser quels électeurs ont voté, sauf dans des circonstances exceptionnelles. Les données administratives de l'élection peuvent néanmoins être utilisées pour déterminer toutes les personnes qui ont voté par anticipation ou par bulletin spécial ou qui se sont inscrites pour voter le jour du scrutin. De plus, jusqu'à récemment, seules les listes électorales sur lesquelles les préposés des bureaux de scrutin biffent les noms des électeurs et les feuilles de numéros de séquence pouvaient servir à retrouver les électeurs qui avaient voté le jour du scrutin, mais qui s'étaient inscrits avant cette date.

Avant l'élection générale de 2019, comme il aurait été très complexe de recueillir toutes les données en format papier, on établissait un échantillon de sections de vote dont on récupérait les listes électorales et comptait le nombre de votants. Des modifications apportées à la *Loi électorale du Canada* par le projet de loi C-76 ont obligé Élections Canada à compiler toutes les données sur les votants et à les rendre accessibles en format numérique aux partis politiques et aux candidats. Par conséquent, durant la 43<sup>e</sup> élection générale, les renseignements sur les votants ont été pour la première fois recueillis de manière électronique. Cela a permis à Élections Canada de puiser dans un ensemble de données complet et uniforme sans recourir à l'échantillonnage pour produire ses estimations, ce qui a grandement amélioré leur exactitude.

Aux précédentes élections, comme les estimations étaient fondées sur un échantillon aléatoire, les taux de participation pouvaient contenir des erreurs d'échantillonnage; on établissait des intervalles de confiance pour déterminer l'exactitude des estimations et les marges d'erreur. Il pourrait subsister dans les estimations d'aujourd'hui des erreurs qui ne peuvent être attribuées aux variations d'échantillonnage. De telles erreurs peuvent se produire aux étapes de collecte et de traitement des données. En effet, la collecte des données sur les électeurs à Élections Canada s'appuie en grande partie sur des interventions humaines, et même si l'organisme a mis en place diverses procédures pour limiter les erreurs, celles-ci peuvent encore se produire. Les

utilisateurs de ces données doivent connaître les différents types d'erreurs possibles afin d'être en mesure de déterminer si l'information répond à leurs besoins.

Voici des erreurs types qui influent sur l'analyse du taux de participation :

- données sur les votants (genre, date de naissance) manquantes ou erronées;
- données manquantes ou erronées dans les listes électorales (feuilles égarées, erreurs de saisie des données);
- erreurs introduites au moment de remplacer des données manquantes ou non valides;
- erreurs d'estimation de l'électorat.

## Estimation

Pour chaque section de vote, le nombre de votants de chaque genre et groupe d'âge est calculé en additionnant les votants. La somme des estimations initiales donne l'estimation à l'échelle de la circonscription. L'estimation à l'échelle d'une province ou d'un territoire correspond à la somme des estimations de ses circonscriptions. Enfin, l'estimation nationale est calculée en additionnant les estimations provinciales et territoriales.

Le nombre de votants est compté à partir de la liste électorale définitive et du Registre national des électeurs. Comme ces deux sources indiquent la date de naissance et le genre de chaque électeur, elles permettent d'estimer la participation électorale par âge et par genre. Les données de la liste électorale définitive et du Registre national des électeurs sont obtenues de différentes façons :

- Les renseignements sur les personnes qui votent par anticipation sont recueillis par les préposés au scrutin dans les lieux de vote, puis numérisés. Le nom des électeurs ayant voté par anticipation est biffé des listes électorales avant le jour de l'élection pour éviter le double vote.
- Les renseignements sur les personnes qui votent par bulletin spécial (votants incarcérés, votants à l'étranger, membres des Forces armées canadiennes et personnes votant par la poste) sont recueillis dans les bureaux des directeurs du scrutin ou à d'autres points de service d'Élections Canada. Le nom de ces votants est biffé des listes électorales pour éviter le double vote.
- Les électeurs qui s'inscrivent le jour du scrutin et le numéro de séquence des électeurs qui votent le jour du scrutin sont consignés manuellement dans des formulaires par les préposés des bureaux de scrutin. Ces formulaires sont envoyés à chacun des 338 bureaux de directeurs du scrutin pour la saisie des données, lesquelles sont ensuite intégrées à la liste électorale définitive.

Il n'existe aucune procédure entièrement automatisée et numérique pour recueillir les données. En effet, toutes les sources nécessitent au moins une intervention manuelle pour la

saisie des données. Il arrive, quoique rarement, que des erreurs de saisie de données surviennent ou que des documents soient égarés. Par conséquent, les estimations du nombre de votants calculées à partir de la liste électorale définitive et du Registre national des électeurs ne correspondent habituellement pas tout à fait aux totaux obtenus à partir des résultats officiels du scrutin. Ces estimations sont donc rajustées en fonction des résultats officiels du scrutin et ventilées par groupe d'âge et par genre. Les résultats sont ensuite divisés par le segment correspondant de l'électorat pour déterminer la participation électorale par âge et par genre.